

Département de la Savoie
MAIRIE DE MONTHION

40 route de l'école
73200 MONTHION

☎ 04 79 31 30 46
mairie@monthion.fr
www.monthion.fr

Secrétariat de Mairie ouvert :
Lundi : 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi : 15 h 30 à 18 h 30
Permanence M. le Maire : Jeudi de 16 h 00 à 18 h 30
Ou sur rendez vous

Objet : Accueil périscolaire Cantine - Garderie 2023/2024

Madame, Monsieur,

Pour en bénéficier des services : cantine et garderie, nous vous remercions de nous transmettre :

- **fiche de renseignements 2023/2024 à dater et à signer**
- **règlement intérieur - accueil périscolaire : cantine, garderie - à dater et à signer - page 5**
- **autorisation de sortie année 2023/2024 - page 6**
- **attestation d'assurance pour chaque enfant, année 2023/2024**
- **copie du carnet de vaccinations**

Nous établirons les titres de recettes lors de chaque vacance scolaire et le paiement vous sera demandé par la Trésorerie Principale d'Albertville. Les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor Public.

Vos enfants seront acceptés à l'accueil périscolaire – cantine, garderie dès que vous nous aurez transmis les dossiers complets.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

A Monthion, le 20 juillet 2023
Le Maire,
Jean-Claude LAVOINE

